

La « **Commerciale du sud** » spécialisée dans la vente de matériel agricole, vient d'organiser un concours pour le recrutement d'aides comptables.

Pour tester vos connaissances, on vous communique ci-après, une partie de l'épreuve de comptabilité qui a été soumise aux candidats ; on met à votre disposition les documents suivants :

Annexe 1 : Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2010 ;

Annexe 2 : Etat des immobilisations au 31/12/2010 ;

Annexe 3 : Etat des créances douteuses au 31/12/2010 ;

Annexe 4 : Etat des titres et valeurs de placement en portefeuille ;

Annexe 5 : Autres renseignements.

TRAVAUX DEMANDES :

1. Après consultation des documents de base fournis en annexes, on vous demande de calculer :
 - a) le prix d'acquisition H.T de « Peugeot 308 » (voir détail du matériel de transport) ;
 - b) le taux d'amortissement de « Renault Laguna » ;
 - c) la date d'acquisition du « Micro-HP » ;
 - d) les dotations aux amortissements de l'exercice 2010.
2. D'effectuer au journal de l'entreprise, les écritures de régularisation de fin d'exercice relatives :
 - a) à l'enregistrement des dotations aux amortissements 2010 ;
 - b) à la sortie du « Micro-Accent » ;
 - c) les autres écritures de régularisation.

Annexe n°1 : Extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2010

N° Comptes	Noms de comptes	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
1511	Provisions pour litiges		6 520
1555	Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices		30 000
.....
2340	Matériel de transport	573 000	
2350	Mobilier Matériel e bureau et Aménag. Div.	94 400	
2834	Amortissement du Matériel de transport		151 550
2835	Amortissement du Mobilier Matériel e bureau et Aménag.		27 700
.....
3111	Stocks de m/ses	513 210	
3911	Prov. Pour dépréciation des m/ses		12 830
.....
3421	Clients	103 250	
3424	Clts douteux ou litigieux	15 456	
3942	Provisions pour dép. des clients		4 840
.....
350	Titres et valeurs de placement	20 000	
3950	Prov. Pour dép des T.V.P		1 000
.....
6134	Prime d'assurance	43 700	
.....
71271	Locations diverses reçues		84 000

Annexe n°2 : Etat des immobilisations au 31/12/2010 (avant inventaire)

Nature des immobilisations	Acquisition		Amortissement		Cession	
	Date	MT (HT)	Mode	Taux	Date	Prix (HT)
Matériel de transport :			L			
-R-Laguna	01/10/06	256 000	I	?	-	-
-P- 308	01/07/08	?	N	10%	-	-
Mob. Mat. Bur ; Aménag. Div :			E			
-Micro-Accent	01/03/06	28 200	A	20%	28/10/10	2 500*
-Photocopieur Copia	01/04/09	27 700	I	20%	-	-
-Micro HP	?	38 500	R	20%	-	-
			E			

* Cette cession effectuée en numéraire a été déjà comptabilisée.

Annexe n°3 : Etat des créances douteuses (anciennes et nouvelles) au 31/12/2010 (avant inventaire) :

Noms des clients	Créances		Provision 2009	Règlement 2010	Observations
	Mt (TTC)	Mt (HT)			
-BAKRI	6 900	5 750	1 440	3 600	-Porter la prov. à 50% du solde.
-LAMINE	5 340	4 450	1 780	1 740	-on espère récupérer 20% du solde.
-CHADO	3 216	2 689	1 620	-	-Client insolvable.
-SAADI	6 000	5 000	-	-	-Perte probable de 40%.

Annexe n°4 : Etat des titres et valeurs de placement en portefeuille :

Actions	En portefeuille		Cours au 31/12/2010	Cession en 2010			Cours au 31/12/2010
	Qté	P.U.A		Date	Qté	P.U	
Actions « SARA »	100	200	190	30/12/10	40	185	185

N.B : L'avis de crédit bancaire relatif à la cession comprend des commissions (HT) de 2 DH par titre vendu et de la TVA au taux de 10%. **Aucune écriture n'a été passée**

Annexe n°5 : Autres renseignements :

1. Stocks :

L'inventaire extra-comptable des stocks effectué le 31/12/2010, a donné les informations suivant : Stocks de m/ses : 394 520 dh dont un lot de 172 950 dh risque de se déprécié de 10% ;

2. Provisions pour risques et charges :

- La provision pour charges à répartir sur plusieurs exercices figurant dans la balance avant inventaire avait été envisagée en 2008 pour la réalisation de certains travaux en 2011. Les dirigeants de l'entreprise avaient décidé de répartir le coût de l'opération sur les exercices 2008,2009 et 2010 ;
- La provision pour litige, figurant dans la balance avant inventaire, avait été constituée le 31/12/2008 suite au licenciement abusif d'un salarié, l'E/se a versé 20 000 DH à titre de dommages et intérêts au cours de l'exercice (provision d'exploitation) ;

3. Régularisation des charges et produits

- Des produits pour 75 000 DH (HT) ont été livrés au client TARIK, le 27/12/2010. La facture correspondante n'est pas encore établie. TVA 20% ;
- La prime d'assurance dont le montant s'élève à 12 000 DH, payée le 31/03/2010, couvre la période allant du 01/04/2010 au 31/03/2011 ;
- Encaissement, le 02/12/2010, du loyer trimestriel pour 18 000 dh, couvrant la période du 01/12/2010 au 28/02/2011.